

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département
MARNE

Nombre de Membres		
Afférent au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris Part à la Délibération
27	27	25

Date de la Convocation
10 décembre 2025

Date d’Affichage
10 décembre 2025

Objet de la délibération

No 2025-100304
Finances

**Demande de subvention pour la
réalisation d’un pumptrack**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE M O N T M I R A I L**

Séance 16 décembre 2025

Le seize décembre deux mille vingt-cinq à vingt heures trente, le conseil municipal de la Ville de Montmirail s’est réuni entre nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur Etienne Dhuicq, Maire.

Présents : Etienne Dhuicq, Valérie Jacquinot, Romain Girardin, Brigitte Lagrue, Philippe Chevriot, Monique Morel, Pascal Poisson, Marie-Claude Himmesoete, Dominique Thuault, Jean-Pierre Schang, Jean-Paul Colmont, Pascal Hourlier, Juan Garcia Rodriguez, Elisabeth Benard, Stéphane Paquet, Catherine Ruiz Collas, Valérie Prieur, Christine Guimarey, Romain Richomme, Tristan Ruiz, Sabine Mary, Enzo Joberty

Absents représentés : Alain Guenon pouvoir à Brigitte Lagrue, Coralie Adnot pouvoir à Elisabeth Benard

Absentes excusées : Claudette Bouché, Karine Bocquet

Secrétaire de séance :Tristan Ruiz

Après l’exposé de monsieur le maire rappelant les démarches faites pour l’installation d’un pumptrack sur le territoire,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité (1 opposition Sabine Mary)

-approuve le plan de financement suivant :

Tableau en TTC

	dépenses	recettes
Coût total	105 000,00	Département 17 500,00 Fonds propres 87 500,00 Et fctva
total	105 000,00	105 000,00

-sollicite une subvention auprès du Département et tout autre organisme

-autorise le maire à procéder à toutes démarches nécessaires relatives à ce dossier

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

051-215103557-20251216-del2025-100304-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/12/2025
Publication : 17/12/2025

par le maire

Pour extrait conforme,

Le 16 décembre 2025

Etienne DHUICQ, Maire

